

la capacité du secteur privé à offrir les services qui, dans la plupart des pays, étaient autrefois offerts par l'État; ce sera un défi de taille.

- **Pour stimuler la participation du secteur privé, la Banque mondiale a instauré un nouveau programme de garanties, qui vise notamment à accroître l'apport de capitaux privés à des fins d'investissement dans l'infrastructure. Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale et les BRD devraient s'occuper activement de renforcer leurs mécanismes de cofinancement en s'adressant aux institutions financières publiques et privées.**
- **Pour augmenter l'apport de capitaux privés, tout en assurant le partage adéquat des risques entre les prêteurs du secteur privé et ceux du secteur public, le Groupe de la Banque mondiale devrait être encouragé à envisager de nouvelles dispositions institutionnelles publiques-privées, susceptibles de faciliter la préparation de programmes d'aide financière dirigés par le secteur privé.**

Pour ce qui est de la stratégie concernant la dette internationale, des progrès importants ont été réalisés lors des derniers Sommets. Toutefois, de sérieux problèmes de surendettement persistent manifestement dans un certain nombre des pays les plus pauvres. En décembre dernier, comme les participants au Sommet de Naples l'avaient demandé, le Club de Paris, qui regroupe des gouvernements créanciers, a convenu de porter le niveau de réduction de la dette à (jusqu'à) 67 p. 100 pour les pays à faible revenu les plus endettés, et de concrétiser une approche dictée par «l'encours de la dette». Nous nous réjouissons des progrès accomplis par le Club de Paris pour l'amélioration du traitement de la dette de ces pays, et nous préconisons la mise en oeuvre complète et constructive des modalités de Naples, et ce dans l'intérêt aussi bien des débiteurs que des créanciers.

- **Pour s'attaquer au problème de l'endettement global de ces pays, il faudrait maintenir une approche coordonnée pour ce qui est de la dette publique bilatérale, commerciale et multilatérale, et de porter une attention toute spéciale à la prévention des futurs problèmes d'endettement.**
- **Il convient par ailleurs de mener des études, par pays, pour déterminer l'ampleur et la nature des problèmes existants (par institution et type de dette), afin de voir où il serait indiqué de faire preuve d'innovation.**

On s'entend pour dire que des mesures doivent être prises pour s'assurer que le fardeau de la dette multilatérale n'entrave pas les perspectives de croissance des pays les plus pauvres. Il conviendrait de mettre au point des stratégies de dégagement à l'intention des pays dont la dette multilatérale est particulièrement élevée, mais dont les antécédents sont bons.